

Zeitschrift: Bulletin Electrosuisse
Herausgeber: Electrosuisse, Verband für Elektro-, Energie- und Informationstechnik
Band: 109 (2018)
Heft: 12

Rubrik: VSE/AES

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**Michael Paulus**

Bereichsleiter Technik und
Berufsbildung beim VSE
michael.paulus@strom.ch

Responsable Technique et
Formation professionnelle à l'AES
michael.paulus@electricite.ch

Kein Nutzen ohne Vertrauen

Daten sind das neue Öl – sicher kennen Sie diesen Spruch. Statt Bohrtürme und Pipelines brauchen wir neu Sensoren, Speicher, Algorithmen, Künstliche Intelligenz und Verschlüsselungsverfahren.

Eine schöne neue Welt liegt also vor uns. Doch lassen Sie mich den Vergleich weiterspinnen: Auch das «Data Mining» wird global von wenigen Playern beherrscht, die kartellartig organisiert Preis und Bedingungen diktieren. Die «Organisation Datensammelnder Unternehmen ODSU» mit Amazon, Google, Facebook und Co. hat die Opec abgelöst. Gleichzeitig führen die zunehmend intransparenten Datenströme in der Bevölkerung zu einem veränderten Klima mit wachsendem Misstrauen und Unzufriedenheit. In einem Abkommen vereinbaren die Länder deshalb einen Absenkpfad für die Menge gesammelter Daten.

Hirngespinnste? Wahrscheinlich. Wir sollten zuerst die Chancen sehen, welche die Nutzung von Daten für unsere Volkswirtschaft, für unsere Gesellschaft, für unser Energiesystem bringt. Wenn Energieversorger Informationen bei ihren Kunden sammeln, ihr Verhalten analysieren, ihren Stromverbrauch messen, dann können sie auf deren Bedürfnisse besser eingehen und ihnen geeignete Produkte anbieten.

Und doch sollte man sich bewusst machen: Der gesellschaftliche Nährboden für die Nutzung von Daten ist: Vertrauen. Die Kunden wollen darauf vertrauen können, dass ihre Daten nicht missbräuchlich verwendet werden. Ist dieses Vertrauen erst einmal erschüttert, so verliert die Datennutzung ihre Legitimität, die Daten werden nicht mehr zur Verfügung gestellt.

Die Datenschutz-Gesetzgebung gibt zwar den rechtlichen Rahmen vor. Dennoch sollten Energieversorger bei allen Projekten zur Datennutzung – ob Pilotversuch oder Roll Out – bewusst prüfen, ob sie ihrer Verantwortung den Kunden gegenüber gerecht werden; und das unabhängig davon, ob auf vielseitigen Vertragsbedingungen Zustimmung erteilt wurde. Neben rechtlichen und technischen Branchenstandards könnte dafür ein einheitlicher «ethischer Branchenstandard zur Datennutzung» nützlich sein. Vielleicht lässt sich damit das eingangs dargestellte Szenario, zumindest aber weitere Regulierungen für unsere Branche verhindern.

Sans confiance, rien ne va

Les données sont le nouveau pétrole – vous avez sûrement déjà entendu cette maxime. En lieu et place des derricks et des pipelines, nous avons désormais besoin de capteurs, de mémoires, d'algorithmes, d'intelligence artificielle et de méthodes de cryptage.

C'est donc un joli monde qui nous attend. Mais permettez-moi de poursuivre cette comparaison: l'exploration de données, ou «data mining», est, elle aussi, maîtrisée par un petit nombre d'acteurs à l'échelle mondiale. Ils sont organisés en cartels et dictent les prix et les conditions. Le cartel des entreprises collectrices de données, avec Amazon, Google, Facebook et compagnie, a remplacé celui des pays exportateurs de pétrole. Parallèlement, les flux de données de moins en moins transparents génèrent un changement d'atmosphère dans la population, avec une hausse de la défiance et de l'insatisfaction. C'est pourquoi les pays passent une convention au sujet d'une dégression de la quantité des données collectées.

Élucubrations? Sans doute. Nous devrions d'abord identifier les opportunités que nous apportent l'utilisation de données pour notre économie nationale, pour notre société, pour notre système énergétique. Si les fournisseurs d'énergie collectent des informations auprès de leurs clients, analysent leur comportement, mesurent leur consommation d'électricité, ils peuvent alors mieux répondre à leurs besoins et leur proposer des produits adaptés.

Et pourtant, on devrait prendre conscience du fait que le terrain sociétal favorable à l'utilisation des données est la confiance. Les clients veulent pouvoir croire à une utilisation non abusive de leurs données. Une fois cette confiance ébranlée, l'utilisation des données perd sa légitimité et les données ne sont plus mises à disposition.

Certes, la législation sur la protection des données prescrit le cadre juridique. Cependant, les fournisseurs d'énergie devraient vérifier soigneusement, pour les projets relatifs à l'utilisation des données – pilote ou déploiement –, s'ils assument leur responsabilité par rapport au client; et cela indépendamment des diverses conditions contractuelles. Outre les normes juridiques et techniques de la branche, une «norme éthique de la branche sur l'utilisation des données», homogène, pourrait être utile. Peut-être pourrait-on ainsi éviter le scénario évoqué ci-dessus, ou au moins prévenir d'autres régulations pour notre branche.

**Dominique Martin**

Bereichsleiter Public
Affairs des VSE
dominique.martin@strom.ch

Responsable Affaires
publiques de l'AES
dominique.martin@electricite.ch

Trügerische Sicherheit

Seit 2016 hat sich der Strompreis um über 40 Prozent erhöht. Das ist eine gute Nachricht. In- und ausserhalb der Strombranche kann tief aufgeatmet werden. Der Bundesrat sieht sich deshalb bestärkt, auf den Markt zu setzen: Die Wasserkraft könne ihre Gestehungskosten wieder decken. Ist also alles wieder paletti?

Dazu drei Gedanken:

Erstens: Starke Treiber des Strompreises sind die Kohle- und die CO₂-Preise. Beide sind unter anderem getrieben von globalen politischen Entscheiden, auf welche die Schweiz keinen Einfluss hat. Sollte beispielsweise die Wirtschaftsentwicklung in der EU ins Stocken geraten, könnten die Klimapolitik und mit ihr die Zertifikatspreise rasch unter politischen Druck kommen.

Zweitens: Die jüngsten Preisaufschläge waren auch der extremen Trockenheit geschuldet. Wassermangel bedeutet Produktionseinbusse bei der Laufwasserkraft und bei flussgekühlten thermischen Kraftwerken. Zudem leiden die Rheintransporte unter tiefen Pegelständen; Lieferengpässe und steigende Transportkosten, beispielsweise für Kohlelieferungen, sind die Folge.

Drittens: Investitionen in den Erhalt und Ausbau der Produktion hängen von der Erwartung einer langfristig angemessenen Rendite ab. Fehlt diese, werden die Investitionen auf ein Minimum reduziert und grössere Erneuerungsinvestitionen verschoben. Um ein gewisses Vertrauen zu schaffen, muss der Marktpreis dauerhaft deutlich über den Gestehungskosten liegen.

Die kräftezehrende Tiefpreis-Talsole ist vorerst durchschritten. Mit dem Hochpreisumfeld von 2008 ist jedoch kein Vergleich, und die weitere Entwicklung ist ungewiss. Der langfristige Investitionshorizont – 20 Jahre bei Photovoltaik, 50 Jahre aufwärts bei der Wasserkraft – verträgt sich schlecht mit den Unwägbarkeiten eines rasch veränderlichen Preisumfelds.

Um die Produktion im Inland zu erhalten und weiter auszubauen, ist indes ein grosser und langfristig angelegter Investitionseffort gefragt. Sich dafür auf den momentanen Aufschwung der Marktpreise zu verlassen, könnte sich als trügerische Sicherheit erweisen. Es braucht vielmehr einen Rahmen, der sich auf das Marktumfeld einstellen und gegebenenfalls die nötigen Anreize setzen kann.

Une sécurité trompeuse

Depuis 2016, le prix de l'électricité est remonté de plus de 40 %. Voilà une bonne nouvelle. Dans la branche comme en-dehors, un ouf de soulagement est perceptible. Le Conseil fédéral se voit ainsi conforté dans son intention de miser sur le marché. Selon lui, l'hydraulique est à nouveau en mesure de couvrir ses coûts de revient. Ainsi donc, tout est-il rentré dans l'ordre ?

Trois réflexions à ce sujet :

Premièrement : Les facteurs déterminants pour le prix de l'électricité sont les prix du charbon et ceux du CO₂. Tous deux sont tributaires de décisions politiques mondiales, sur lesquelles la Suisse n'a aucune influence. Si, par exemple, le développement économique dans l'UE devait stagner, la politique climatique et, avec elle, les prix des certificats pourraient rapidement se retrouver sous pression politique.

Deuxièmement : Les majorations de prix les plus récentes sont aussi à mettre sur le compte de la sécheresse extrême de ces derniers mois. Le manque d'eau fait baisser la production des centrales au fil de l'eau et des centrales thermiques refroidies par l'eau des rivières. De plus, les transports sur le Rhin souffrent du faible niveau des eaux, avec pour conséquences des retards de livraison et des coûts de transport en hausse, par exemple pour les livraisons de charbon.

Troisièmement : Les investissements dans le maintien et le développement de la production dépendent des perspectives d'un rendement approprié à long terme. Dans l'incertitude, ces investissements sont réduits au minimum. Quant aux investissements de remplacement plus substantiels, ils sont reportés. Afin de créer une certaine confiance, le prix du marché doit dépasser nettement et durablement les coûts de revient.

Le marasme conjoncturel exténuant est pour l'instant surmonté. La situation actuelle n'a toutefois rien à voir avec les prix élevés de 2008, et l'évolution à venir est incertaine. L'horizon d'investissement à long terme – 20 ans pour le photovoltaïque, 50 ans et plus pour l'hydraulique – est peu compatible avec les aléas d'un environnement de prix en constante évolution.

Pour maintenir la production indigène et poursuivre son développement, un important effort d'investissement inscrit dans le long terme est donc nécessaire. Se fier au redressement momentané des prix du marché pourrait se révéler une sécurité trompeuse. Il faut plutôt un cadre qui puisse s'adapter à l'environnement de marché et, le cas échéant, poser les incitations nécessaires.